La décentralisation en milieu scolaire malien : un modèle de gouvernance entre réussite et difficultés

Ahmed IBRAHIM
ahmedsisse.sisse@gmail.com
Ecole Normale Supérieure de Bamako (ENSup)
Amidou TOUNGARA
amidoutoungara@yahoo.fr
Djibril SOUMARE
djibril_soumaré@yahoo.fr
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

Résumé

La décentralisation en milieu scolaire est un nouveau modèle de gouvernance et d'aménagement des institutions scolaires. Elle a pour but de rapprocher l'école des collectivités locales et de faciliter leurs participations à sa gestion. Ce modèle de gouvernance participe de l'efficacité du système éducatif, de la promotion et de la mobilisation des acteurs locaux (Parents, Étudiants, Enseignants et Partenaires) autour des questions scolaires. C'est dans ce contexte que de nombreuses investigations montrent l'importance du système et expliquent la réussite de la pratique dans certaines communes mais aussi l'existence de certaines difficultés d'appropriation dans d'autres. En effet, la multiplication des écoles privées constitue une lourde charge pour les parents qui demandent par la suite leurs municipalisations. Les citoyens profitent de ce fait des aides de l'Etat tout en les maintenant sous forme d'écoles privées. Notre objectif est de montrer que la décentralisation en milieu scolaire malien est un modèle de gouvernance entre difficultés et réussite. Comme problématique, il y a lieu de savoir en quoi la décentralisation en milieu scolaire malien est un modèle de gouvernance entre difficultés et réussite ? Pour mieux cerner les contours de notre sujet, la méthodologie a consisté à la lecture d'ouvrages et des rapports d'études sur la décentralisation au Mali, ensuite l'utilisation d'un questionnaire adressé non seulement aux acteurs scolaires et aux acteurs de la décentralisation sur la question. Les résultats de cette étude montrent que, le changement politique qui s'est opéré en 1991 au Mali a provoqué le renversement du régime politique monopartite et à l'instauration d'un régime basé sur la « démocratie multi-partisane » sous la direction du CTSP. Celui-ci, installe des institutions décentralisées et leurs attribue des missions. Les missions se regroupent au sein d'un outil appelé « Mission de Décentralisation » rattaché au Ministère chargé de l'Administration Territoriale qui lui aussi est rattaché à la primature. Désormais cet outil devient un pont entre l'Etat, les structures et la société civile. Pour ce qui est du domaine scolaire, déjà en 1962, l'Etat adopte un système décentralisé motivé par la multiplication sensible des infrastructures scolaires. La nécessité de la tenue du débat national sur l'éducation en septembre 1991 s'impose et aboutit à la création de deux systèmes d'enseignement : le formel et de l'informel, sanctionnés par un programme décennal de développement nommé PRODEC pour sa mise en application. Plusieurs structures pilotent le système scolaire malien, ce qui du coup a favorisé sa réussite malgré l'existence de difficultés liées à ses orientations qui ne tiennent pas compte de la réalité sociale du pays, de la réduction du taux de redoublement, de la double vacation, des classes multigrades, bref d'un système imposé par l'ajustement structurel.

Mots clés : décentralisation, difficultés, Mali, milieu scolaire, réussite

Decentralization in Malian schools: a model of governance between success and difficulties

Abstract

Decentralization of the school sector is a new model of governance and management of educational institutions. It aims to bring schools closer to local communities and facilitate their participation in their management. This governance model contributes to the effectiveness of the education system, to the

 ISSN 1817-5589

promotion and to the mobilization of local stakeholders (parents, students, teachers, and partners) around school issues. It is in this context that numerous investigations show the importance of the system and explain the success of the practice in some communes but also the existence of certain difficulties of appropriation in others. Indeed, the proliferation of private school constitutes a heavy burden for parents who subsequently request their municipalization. Citizens thus benefit from state aid while maintaining them in the form of private schools. Our goal is to show that decentralization of the Malian school sector is a model of governance that balances difficulties and success. As a key problem, we need to understand how decentralization of the Malian school sector is a model of governance that balances difficulties and success. To better understand the scope of this topic, our methodology consisted of reading scholarly books and reports on decentralization in Mali, followed by the use of a questionnaire administered to school stakeholders and those involved in decentralization. The results of this study show that the political change in 1991 in Mali caused the overthrow of the single-party political regime and the establishment of a regime based on multi-party democracy under the leadership of CTSP. CTSP establishes decentralized institutions and assigns them missions that are grouped within a tool called the "Decentralization Mission" attached to the Ministry of Territorial Administration, which is also attached to the Prime Minister's office. This tool now becomes a bridge between the state institutions and civil society. As for the educational sector, already in 1962, the state adopted a decentralized system motivated by the significant multiplication of school infrastructure. The need to hold the national debate on education in September 1991 was essential and led to the creation of two education systems: formal and informed, sanctioned by a ten-year development program called PRODEC for its implementation. Several institutions manage the Malian school system, which has fostered its success despite the existence of difficulties linked to its orientations, which do not take into account the social reality, the reduction in the repetition rate, the double shift, multigrade classes, in short, a system imposed by structural adjustment.

Keywords: decentralization, difficulties, Mali, school environment, success

Introduction

Le système décentralisé au Mali apparaît aux yeux de nombreux observateurs comme l'un des plus audacieux d'Afrique à cause de nombreuses institutions créées simultanément en sa faveur. Ce succès se réalise grâce à la création de plus de 683 communes, et de plus de 19 régions auxquelles sont accrochés de nombreux cercles sous forme d'institutions. Il faut noter que c'est à l'issue des élections de 1999 que la décentralisation est devenue une réalité en milieux scolaires grâce à une volonté de partage de responsabilités et de changements prôner par les autorités.

Aussi, ces élections ouvrent la voie à l'élaboration, mais aussi à la conceptualisation d'un cadre légal et institutionnel de négociation politique. En effet, pour mieux s'affirmer, des acteurs comme le Conseil communal, le Conseil régional, les hauts conseillers et le Maire sont devenus incontournables dans la gestion du terroir et la gouvernance locale. A tous les niveaux, les administrateurs de l'Etat doivent désormais céder la place aux agents des collectivités territoriales dotées d'une pleine capacité juridique.

L'intérêt de cette étude est de contribuer à l'évolution de la recherche scientifique par la mise à la disposition d'un document de réflexion et d'exploitation judicieuse. La préoccupation principale étant celle-ci : en quoi la décentralisation en milieu scolaire malien est-elle un modèle de gouvernance entre réussite et difficultés ? Comme objectif, il s'agit d'expliquer que la décentralisation en milieu scolaire malien est un modèle de gouvernance qui allie réussites et difficultés.

Notre méthodologie s'est appuyé la lecture d'ouvrages et rapports d'études sur la décentralisation au Mali. Une autre approche a consisté à l'établissement d'un questionnaire sur la question adressé aux acteurs du milieu scolaire et aux acteurs décentralisés.

A l'issue de ces épreuves, les ouvrages lus et exploités nous donnent des informations sur les grandes réformes qui aboutissent à l'implantation du système décentralisé dans tous les domaines d'activités. Ces informations sont complétées par celles fournies par les personnes-ressources. Ces dernières reconnaissant les réussites et les difficultés liées au

système en accordant plus de places aux apprenants, car il y va du respect de leur droit à l'éducation.

Ainsi, l'étude aborde les origines, les importances de la décentralisation en milieu scolaire en premier lieu, et, en second lieu, les réussites et les difficultés.

I-Origines, importances et transfert du nouveau modèle de gouvernance décentralisé en milieu scolaire

I-1- ORIGINES

Puisque la décentralisation est apparue au début des années 1990 dans beaucoup de pays africains, l'on peut la définir comme un concept politique et administratif qui consiste à transférer une partie du pouvoir de l'autorité centrale vers des entités étatiques locales telles que les régions, les provinces ou les municipalités. Cette idée fait comprendre une volonté de repartir les responsabilités et les décisions entre les instances gouvernementales, afin de rapprocher le pouvoir des citoyens et favoriser une gestion plus efficace et adaptée aux réalités locales.

Ronan écrit dans un autre article que : *« la décentralisation n'a pas seulement une valeur administrative ; elle a une portée civique puisqu'elle multiplie les occasions pour les citoyens et s'intéresse aux affaires publiques ; elle les accoutume à user des us et coutumes. »*[1]

A l'image de ce qui se passe au Mali, Dia explique le processus de mise en œuvre de la décentralisation dans trois collectivités territoriales de la vallée du fleuve Sénégal. Il montre à travers cette réflexion l'amorce d'un ordre local autour des élus et démontre qu'en lieu et place de son étrangeté coutumière, ce niveau de collectivité devient un cadre pertinent d'organisation et d'impulsion du dialogue territorial (DIA Amadou Hammath, 2006, p.17).

I-2-IMPORTANCE

Pour Diarra Dédé, la décentralisation en milieu scolaire malien est d'une importance capitale, car, il y va du développement et surtout de la participation de la population à la gestion de son terroir au-delà de l'école. Il estime que :

> *« La décentralisation en milieu scolaire est en marche, la population participe activement à la prise en charge des salaires des enseignants dans certaines contrées de Kayes. C'est un modèle de gouvernance qui facilite le rapprochement de la population des services sociaux de base. Les comités de gestion scolaires interviennent dans la construction des écoles et participent au recrutement des enseignants communautaires pour combler l'insuffisance du personnel. »*[2]

Cependant, l'importance de la décentralisation est de promouvoir une gouvernance plus démocratique, de renforcer le développement local, de répondre aux besoins spécifiques des communautés locales, d'améliorer l'efficacité et l'efficience des services publics et de favoriser la participation citoyenne à la vie publique et sociale.

---

[1] Ronan Le Délézir, *la réforme territoriale : un texte inabouti et opaque,* 2011 (n° 209-201), pp.111à113, en ligne sur https://www.caim.info, consulté le 27/04/2024.
[2] DIARRA Dédé, sociologue à Bamako, Entretien téléphonique réalisé le 24 mai 2024 à 12 h 33 min

 ISSN 1817-5589

En effet, ce système de gouvernance, dans un pays comme le Mali, conserve plusieurs facteurs qui doivent tenir compte de l'étendue du territoire, car, le Mali couvre une superficie de 1 241 238 km^2 qui n'est presque pas suffisamment couverts par le système décentralisé. Du point de vue politique, la révolution de mars 1991 s'appuie sur des exigences des changements, dont la naissance et la participation plus en nombre de partis politiques.

Le Mali, qui institue cette gouvernance, organise, en 1990, un pacte national pour la mise en œuvre anticipée de la libre administration. Ce processus est consécutif à l'éclatement de la rébellion au nord du pays qui a ralenti l'accélération de la décentralisation. Cette institution marque l'effectivité dans 13 communes, héritées de la colonisation, qui bénéficient d'une réorganisation territoriale.

À l'issue de cette affirmation, la décentralisation en milieu scolaire favorise la mise en place d'instances qui appuient le développement du système pédagogique. Aux dires de DIAKITE Mamadou, le CGS (Comité de Gestion Scolaire) est d'une importance capitale dans la réussite de la décentralisation tout en s'appuyant sur l'exemple du second cycle de Dakassenou (Commune du Falémé dans la région de Kaye), qui a été totalement financé sur fonds propre des ressortissants résidents en France et géré par leurs représentants au niveau local.[3]

I-3-TRANSFERTS

Du point de vue du transfert des compétences et des ressources aux collectivités, l'Etat met tout d'abord à la disposition des écoles des administrateurs au compte des écoles pour assurer les services au besoin de l'école, ce qui relève de la direction nationale de la fonction publique des collectivités territoriales illustré par la plaque suivante.

Photo 1: plaque de la Direction Nationale de la Fonction Publique des Collectivités Territoriale. Source : www.dnfpct, prise ce jour 02/09/2025 à 22h24mn.

Cette institution dont la plaque ci-dessus est chargée d'organiser chaque année un concours des enseignants des collectivités, de leurs gestions administratives et financière.

[3] DIAKITE Mamadou, Directeur de l'école de Dakassenou à Kayes, Entretien téléphonique réalisé le 25 mai 2024 à 14 h 12 min

Son personnel se charge désormais d'appui-conseil, d'orientation pour la bonne marche de l'école.

En plus de l'administration scolaire, il y a lieu de noter la conception d'un guide qui va orienter les acteurs de la décentralisation dans le cadre de :

- la gestion et à l'application des textes qui régissent le système,
- la formation des acteurs du système éducatif,
- l'amélioration et de l'efficacité du système,
- la responsabilisation du personnel,
- la gestion du personnel et du patrimoine.

Au-delà de ces aspects, le guide est une véritable orientation qui contribue à mieux aider :

- à l'amélioration de l'organe administratif, à la gestion comptable et financière des crédits transférés.
- Au renforcement des capacités des structures.[4]

Le transfert des compétences ne pouvait voir son efficacité sans une formation des acteurs. Pour cette raison, plusieurs formations sont faites non seulement par l'État, mais aussi par les partenaires de l'école. Certaines de ces formations attirent notre attention. Il s'agit de la formation des services centraux décentralisés de l'Education sur le guide de la comptabilité matières.[5] Cette formation a pour objectif de contribuer à l'appropriation du guide de la comptabilité matières et des textes fondamentaux de la décentralisation de l'éducation (lois, décrets, arrêtés) par les services centraux, déconcentrés de l'éducation et les Collectivités territoriales.

Les collectivités territoriales contribuent à mieux mettre en œuvre l'outil financier, par la maitrise des différentes notions de comptabilité matières, la description des différents documents de la comptabilité matières, de la détermination des niveaux de responsabilité en comptabilité matières, de l'effectivité d'un répertoire des documents de base, de l'explication des bordereaux (Tableaux) et de la description du contenu de certains textes liés à la Décentralisation de l'Éducation.[6]

Cette formation est d'autant plus importante qu'elle s'effectue à travers toute la sous-région, à l'exemple de la thèse sur la politique budgétaire et le développement inclusif : quelle contribution de la décentralisation en Côte d'Ivoire[7] ? A ce niveau, le document explique à travers la décentralisation budgétaire, le transfert des compétences en matière de recette et de dépenses du gouvernement local. Il est souvent considéré comme un moyen efficace d'améliorer la mobilisation des ressources domestiques et de renforcer l'accès et la qualité des services publics.

Une autre formation est celle relative à l'atelier sur le guide de suivi-évaluation de la fonctionnalité des comités de gestion scolaire (CGS). L'Objectif général est de permettre aux acteurs de l'éducation de s'approprier le guide et d'assurer une meilleure application de la grille de suivi/évaluation de la fonctionnalité des CGS. Plusieurs autres formations vont voir le jour afin de mieux informer les citoyens sur ce nouveau modèle de gouvernance et de s'en approprier.

---

[4] Cellule d'appui à la décentralisation, 2008, *Guide pratique de la gestion de l'école en mode décentralisé,* HTTPS, édition cadde-mali.fr.gd.

[5] KOULIKORO, 2023, *Rapport de formation des services centraux décentralisés de l'Education sur le guide de la comptabilité matières*,

[6] Idem

[7] SANOGO Tiangboho, 2008, *Politique budgétaire et développement inclusif : quelle contribution de la décentralisation en Côte d'Ivoire ?* Centre d'étude et de recherche sur le Développement International, en ligne sur https://these.hal.science.

 ISSN 1817-5589

Dans le cadre du transfert des compétences de la décentralisation, il faut noter l'existence d'un centre de formation des élus, secrétaires généraux, maires, conseillers, techniciens de finance et de dépenses pour mieux gérer les ressources allouées par l'Etat. Ce centre est nommé : Centre de Formation des Collectivités. Il s'occupe de ses taches en collaboration avec la direction générale de la collectivité illustrée par la photo 2 suivante :

Photo 2: Plaque de la Direction Nationale des Collectivités Territoriale du Mali.
Source : Maliweb.net, consulté le 02/09/2025 à 22h58mn.

Il a la charge de former tous les acteurs des collectivités sans exception pour servir de pont entre l'Etat et le personnel de l'éducation.

Ainsi s'explique la teneur de l'arrêté n° 2015-0678/P-RM DU 20 OCT. 2015 qui remplace un autre. Celui cité fixe le détail des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'éducation. Le contenu de ce texte qui remplace un autre est en relecture pour permettre d'en user convenablement.

II-Réussite et difficultés de la décentralisation en milieu scolaire

II-1-RÉUSSITE

Malgré l'existence de nombreux blocages dans le transfert des compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités, pour ce qui est de l'école ou du milieu scolaire, la décentralisation est établie pour mieux gérer les crises au sein de ce domaine. Le système décentralisé s'installe de plus en plus au Mali en 1994. Il se traduit par plusieurs axes qui déterminent la politique du pays. Il s'agit de la création d'un :

- Cadre juridique qui adopte un découpage territorial et l'installation des institutions ;
- Définition des attributions des différentes collectivités.

Par exemple, les communes savent toujours où s'arrêtent leurs prérogatives. Les préfets, qui représentent l'Etat, les orientent dans la définition de leurs objectifs (Cheibani Coulibaly, 2010, p.4). Que ce soit en ville, au village ou dans les autres agglomérations, les communautés doivent participer à la gestion de l'école. L'existence d'une carence de matériaux, d'équipements, de personnel et d'un faible soutien des autorités rend incertaine l'efficacité du rendement scolaire.

A ce constat s'ajoute le simple fait que dans les grandes villes, les communautés qui doivent gérer l'école sans tenir compte des intérêts se trouvent privées de leur tâche à cause des promoteurs privés. Ceux-ci profitent de la connaissance des textes et des avantages de

la politique de décentralisation en milieu scolaire par des subventions objectives, d'après Soiba.

Les écoles communautaires au Mali, dans le cadre de la décentralisation, sont confrontées au paradigme d'une inégalité dans certaines zones. Dans la même optique des difficultés, il faut rappeler que les autorités de la première république ont pris conscience d'un véritable redressement de la base du système éducatif. C'est alors que surviennent les orientations prises lors de la réforme de 1962.

Ces orientations ont pour principe de base étaient d'assurer l'indépendance culturelle par la décolonisation du système de l'éducation afin de façonner des apprenants en tenant compte des réalités sociales du pays. Ce modèle de gouvernance est initié par les communautés en vue de la prise en charge de la construction des infrastructures. Dans ce cadre, il y a lieu de remarquer que l'augmentation de la population modifie la tendance par la pléthore des classes aux dépens des infrastructures existantes.

Hormis toutes ces idées, en milieu scolaire malien, les collectivités reçoivent de grandes responsabilités afin de mieux développer le secteur. Ces responsabilités sont celles relatives à la gestion des écoles et du personnel chargé de l'exécution de leurs missions.

Il faut cependant savoir que le personnel chargé de l'exécution des missions de l'école est divers. Il s'agit entre autres de : l'administration de l'école (Directeur et ses adjoints qui sont plus proches des apprenants), des services décentralisés (Mairies, conseils de cercle et conseil régional), des enseignants (véritables animateurs de l'école), des services techniques (Administration étatique : ministère en charge, services financiers), de l'APE[8] (les parents d'élèves regroupés en association), du CGS[9] (regroupement multisectoriel chargé de la gestion des écoles), et des partenaires de l'école (Association, ONG[10], Partenaires privés, Personnes-ressources…).

Bref, un autre apport de la décentralisation est à retenir : les collectivités qui ont bénéficié des privilèges du transfert des compétences gèrent en toute liberté l'éducation dans tous ses aspects. Aucune décision ni activité ne peuvent être initiées sans elles. Du préscolaire jusqu'au secondaire, tout est sous la tutelle des collectivités : gestion des cantines scolaires, des salaires des enseignants, de la mobilité, etc.

Cette gestion est valable s'il s'avère que certaines grandes écoles sont situées dans une région, sous la responsabilité du gouverneur. Sauf qu'à ce niveau, la question de gestion des cantines n'est pas prise en compte. C'est plutôt la question de logements des enseignants et d'étudiants qui est prise en compte par les administrateurs scolaires en relation avec les collectivités locales.

A la suite des grandes difficultés en milieux scolaires et universitaires, les autorités, pour mieux exercer la discipline, procèdent à la dissolution des activités de l'organisation principale des étudiants dénommée (AEEM)[11].

II-2-DIFFICULTÉS

[8] Association des parents d'élèves, un regroupement des parents en charge de la défense des intérêts et des droits des écoles et des enfants.

[9] Comité de gestion scolaire, il regroupe différentes personnalités et de tout ordre qui gèrent les problèmes des écoles

[10] Organisation non gouvernementale qui aide les écoles en fonction de leurs missions par le financement de certaines activités comme la formation, l'appui psychologique, défense des droits à l'éducation…

[11] Définition de l'AEEM : Association des Elèves et Etudiants du Mali.

ISSN 1817-5589

La décentralisation en milieu scolaire malien est confrontée à différentes difficultés. De ce fait, les autorités de la première république ont pris conscience d'un véritable redressement de la base du système éducatif. C'est alors que surviennent les différentes orientations prises lors de la réforme de 1962, dont les principales bases étaient d'assurer l'indépendance culturelle par la colonisation du système éducatif, afin de façonner les apprenants en tenant compte des réalités sociales du pays. Cela y va de l'initiative des communautés pour la construction des infrastructures.

Il reste bien sûr à faire comprendre une remarque qui n'est pas trop attractive pour le citoyen : c'est l'augmentation de la population qui modifie la donne des études des populations par la pléthore dans les salles de classe par rapport aux infrastructures existantes. Au-delà des difficultés citées ci-haut, plusieurs autres difficultés résident dans les enjeux de l'appropriation de la nouvelle politique par les acteurs locaux (enseignants, parents d'élèves, collectivités locales, Centre d'Animation Pédagogique…).

Divers de nos investigations ont pu révéler que les difficultés d'appropriation de cette politique viennent de la pauvreté des populations et de la mauvaise qualité des ressources humaines. Il reste à reconnaitre que seuls les acteurs qui savent qu'ils peuvent profité de cette politique la défendent. Il faut rappeler que les écoles se sont multipliées à la suite de l'évolution du système. Certains aspects expliquent le pourquoi, à l'exemple des rivalités des personnes voire des communautés qui prônent la municipalisation de l'école.

Plusieurs projets naissent de la décentralisation en milieu scolaire. Celui relatif à l'appui au programme décennal de développement de l'éducation (Education IV) dont le rapport de juin 2003 est illustratif de cet élan. Ce rapport signale plusieurs impacts dont : la construction des écoles, l'effectivité des cantines scolaires et des forages.

Suivant les propos d'un ancien directeur en commune III du district de Bamako :

> *« Pour moi ce modèle de gouvernance en milieu scolaire est plus que négatif, car, il a renforcé le manque de contrôle des effectifs, l'absence de l'autorité ou la fuite de responsabilité, la politisation de l'école qui devient un champ de favoritisme, le semblant que tout va bien, le racket des apprenants à des fins personnelles, le manque de payement des fonds destinés à l'école, la récurrence du conflit de compétence perpétrée. »*[12]

Le sociologue DIARRA parlant des difficultés nous évoque le cas de la région de Kayes où il effectue plusieurs missions :

> *« On remarque l'inexistence des équipements adéquats dans la ville de Nioro pour la prise en charge du traitement salarial non seulement du personnel scolaire, mais aussi du personnel administratif, car ce traitement nécessite l'implantation d'un réseau de connexion avec la capitale. Tout montre qu'il y a une insuffisance d'opérationnalisation de la décentralisation. Le rôle de l'Etat est crucial dans la mise en marche du système, car il y va du transfert des ressources financières et des compétences humaines. »*[13]

La non-réussite du système réside également dans les plaintes des acteurs-membres à savoir les enseignants qui animent les écoles. Ces plaintes tournent autour de la situation des salaires qui viennent en retard. Ce problème est lié à la méconnaissance des textes, à la négligence de certains maires, toutes les régions du constat général sont presque affectées par cet état de fait.

[12] DOLO Sadio, ancien directeur d'école, entretien réalisé le 24 mai 2024 à l'école à 10 h 47 min
[13] DIARRA Dédé, sociologue à Bamako, Entretien téléphonique réalisé le 24 mai 2024 à 12 h 33 min

Conclusion

Plusieurs raisons historiques sont à l'origine de la décentralisation au Mali, le pays adopte ce mode de gouvernance à tous les niveaux suivant le besoin des populations par le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales. Ce processus vise à renforcer leurs autonomies et leur capacité à répondre à toutes les préoccupations du moment.

La pièce maitresse de cette entreprise est la colonisation, car, le pays a été sous la domination française. Les mouvements de révolution démocratique qui aboutit au multipartisme en 1992 accélèrent la mise en place du système. Mais, le conflit sociopolitique et la rébellion cyclique ralentissent sa mise en œuvre. De même, des pressions économiques empêchent le développement et le financement des entreprises publiques et privées. Ces pressions s'accentuent par des exigences internationales imposées qui favorisent la réticence des bailleurs de fonds. La décentralisation en milieu scolaire trouve son salut dans sa mise en œuvre, malgré la présence des certaines difficultés.

En effet, ce mode de gouvernance qui s'applique au milieu scolaire malien a pour objectif de rapprocher les citoyens des prises de décisions suivant les réalités locales et d'exercer un contrôle plus accru sur le système éducatif. L'une des missions principales des collectivités est leurs responsabilisations dans le cadre de la gestion des écoles, l'élaboration des plans de développement de l'éducation, mais aussi de mobiliser des ressources pour soutenir les établissements scolaires.

La réussite et les difficultés du modèle de gouvernance basé sur la décentralisation dépendent des orientations mises en œuvre par les acteurs. Pour le cas du Mali, il convient de noter que le Mali s'efforce d'orienter les citoyens vers leurs droits à la participation à la gestion de l'école aussi à la gestion dans d'autres domaines administratifs.

Références bibliographiques

COULIBALY Cheibani, 2010, *Rapport de réunion de responsabilisation des cadres de l'Etat en matière de décentralisation*, p.4)

TOUMAGNON Mamadou, 2015, *Décret n° 2015-0678/PRM DU 20 OCT. 2015, abrogeant et remplaçant le décret n° 02-313/P-RM du 4 JUIN 2002 fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales en matière,* Cellule d'Appui à la décentralisation,

DIA Amadou Hammath, 2006, *la décentralisation et développement local : cas de la vallée du fleuve Sénégal,* thèse de doctorat, Université de Toulouse, 315 p.

GARNIER-FLAMAMARION, 1981, *la démocratie en Amérique,* tome I p.135, 574 p., en ligne sur Persee.fr, p.71, https : //www.persée.fr consulté le 27/04/2024.

Cellule d'appui à la décentralisation, 2008, *Guide pratique de la gestion de l'école en mode décentralisé*, http, édition cadde-mali.fr.gd., 71 p.

Région de Koulikoro, 2003, *Rapport de formation des services centraux décentralisés de l'Education sur le guide de comptabilité matières*, 8p.

KITA, 2003, *Rapport de l'atelier de formation au guide de suivi-évaluation de la fonctionnalité des comités de gestion scolaire (CGS),* ministère de l'éducation, 9 p.

RONAN Le Délézir, 2011, *La réforme territoriale : un texte inabouti et opaque,* (n° 209-201), pp.111 à 113, en ligne sur https://www.caim.info. Consulté le 27/04/2024.

TIANGBOHO Sanogo, 2018, *Politique budgétaire et développement inclusif : quelle contribution de la décentralisation en Côte d'Ivoire ?* Centre d'étude et de recherche sur le Développement International, en ligne sur https://these.hal.science 280p.

 ISSN 1817-5589